



La Présidente

Paris, le 29 avril 2020

N/Réf : COJ/NM/PM n° 2020-23

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la remise du rapport portant sur le « Plan mercredi » par le COJ, vous nous avez demandé de réfléchir aux moyens et leviers pour viser à une généralisation des projets éducatifs territoriaux (PEDT) dans lesquels s'inscrivent les « Plans mercredi ».

La commission de l'éducation populaire du COJ a lancé les travaux sur ce sujet sous la forme d'un groupe dédié et auditionne actuellement plusieurs acteurs concernés. Elle devrait proposer prochainement un avis afin de développer le travail partenarial sur les territoires au service d'une exigence éducative.

Dans le cadre de ces travaux, le PEDT apparaît pertinent afin de construire un projet éducatif partagé permettant de répondre aux besoins d'un territoire.

Aujourd'hui, nous rencontrons une crise sanitaire qui met en évidence la nécessaire coordination des différents acteurs éducatifs en lien avec les Territoires, que ce soit pour la mise en place de la continuité éducative ou la reprise progressive de l'École. Le cadre national, afin de préparer cette rentrée post-confinement, évidemment très particulière, sera adapté au niveau de chaque académie, chaque établissement, au cas par cas. La reprise devrait se préparer avec les établissements scolaires, les représentants des familles et des élèves, les associations éducatives et les représentants des collectivités.

C'est pourquoi nous vous proposons d'inviter les 18 % des communes qui ont conservées un PEDT (représentant 25 % des enfants scolarisés) à s'appuyer sur cet espace afin de préparer, de déployer et d'accompagner la reprise progressive des actions éducatives, au-delà de l'École, pour les mois à venir. La situation actuelle des enfants confrontés aux conditions de confinement impactera certainement la rentrée scolaire de septembre 2020, sur un plan pédagogique. La mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs éducatifs peuvent être un élément facilitateur.

Au-delà des enfants de l'enseignement primaire, la conjoncture pourrait également permettre de lancer des réflexions voire des expérimentations pour élargir les tranches d'âge concernées par les PEDT, de la petite enfance aux lycéens tout en intégrant l'ensemble des temps éducatifs.


Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75 PARIS

Enfin, les services déconcentrés de l'Etat, les préfigureurs des futures DRAJES, les groupes d'appui départementaux (GAD) pourraient accompagner ces collectivités et permettre dans un premier temps des échanges de pratiques, une mutualisation et un partage auprès de l'ensemble des collectivités.

Nous sommes disponibles pour échanger plus en amont sur cette proposition et vous remercions de l'attention que vous y porterez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

L'animatrice du groupe de travail,
membre du COJ,
représentante du CNAJEP



Anne CARAYON

La Présidente



Elsa BOUNEAU

Le Président de la commission
de l'éducation populaire



Daniel FREDOUT